



Paris, le 3 mai 2018



## **COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES (CAP) PROMOTION 2018 REPORT 2017**

Alors que [la note de service sur les propositions d'avancement de grade des personnels](#) du ministère de l'agriculture et de l'alimentation au titre de 2019 est sortie, le **SNAMA FO** vous rappelle que les CAP en date du :

- 14 juin pour les adjoints administratifs,
- 21 juin pour les secrétaires administratifs,
- 28 juin pour les adjoints techniques,

**ne sont qu'un report des CAP de promotion au titre de 2018.**

Ce report étant dû à l'absence des taux pro/pro non présentés par l'administration et qui, **à ce jour, ne sont toujours pas connus.**

**Le SNAMA FO dénonce cette situation de totale incertitude.**

**Pouvons-nous espérer un taux au niveau des compétences des agents ?**

**La politique de rigueur budgétaire continue encore et encore, pour toujours les mêmes !**

**Le SNAMA FO reste à votre écoute pour vous apporter toute l'aide dont vous aurez besoin pour votre dossier.**

N'hésitez pas à contacter [vos représentants en CAP](#)

Sans oublier : [snamafo@agriculture.gouv.fr](mailto:snamafo@agriculture.gouv.fr)

